

Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n° 1447-M-SD

Dénomination et adresse :	
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	
Commune où se situe le point de raccordement au réseau public de distribution ou de transport d'électricité de l'installation déclarée (mention indispensable) :	

K COMPOSANTE DE L'IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX VISÉE À L'ARTICLE 1519 HB DU CGI					
Installation de production d'électricité utilisant l'énergie géothermique (art. 1519 HB du CGI) ⁵²					
Indiquer le nombre d'installations dont la puissance électrique installée est supérieure ou égale à 12 mégawatts (MW) et la puissance électrique installée totale de ces installations en kilowatts (kW) aux 1 ^{ers} janvier 2021 et 2022 (nombre entier)	2021			2022	
	Nombre d'installations	Puissance électrique installée totale en kW		Nombre d'installations	Puissance électrique installée totale en kW
	K1		K2	K3	K4

Détailler dans le tableau ci-dessous le nombre d'installations par commune et la puissance électrique installée pour chacune d'elles au titre de l'imposition 2022. Si le cadre est insuffisant, joindre un état établi sur le même modèle. ⁴¹

Code département	Commune	Nombre d'installations	Puissance électrique installée par installation en kW